



NLDVALU12

Manuel de Montage, Utilisation et Entretien

Sommaire.

1. Fabricant	Page	3	11. Fiche d'enregistrement des interventions Inspections/entretien	Page	12
2. Homologation	Page	3	12. Garantie	Page	14
3. Description	Page	3	12.1 Durée		
4. Caractéristiques	Page	4	12.2 Exclusion		
5. Montage	Page	4	12.3 Limitations		
6. Utilisation et équipement minimum	Page	7	12.4 Responsabilité		
7. Utilisateur	Page	7	13. Références	Page	15
8. Équipement de protection individuel (EPI)	Page	8	13.1 Normes		
8.1 Harnais			13.1.1 Norme technique		
8.2 Longe double et absorbeur d'énergie			13.1.2 Norme national (IT)		
8.3 Connecteur					
8.4 Dispositifs retractil					
9. Limitations d'usage et avertissements généraux	Page	10			
10. Entretien	Page	11			

1. Fabricant.

Fisa s.r.l.

2. Homologation.

Le dispositif d'ancrage a été testé et approuvé par:

Apave Sudeurope Sas (N°0082)
Cs60193
13322 Marseille Cedex 16 – France

Le dispositif a passé les tests prescrits par les normes EN795:2012 et CEN/TS16415:2013 pour dispositifs de Type A.

3. Description.

- NLDVALU12 est un dispositif d'ancrage en aluminium moulé (alliage d'aluminium EN AB 46100) qui peut être utilisé dans toutes les trois directions.
- Utilisé pour la mise en sécurité des toitures
- S'adapte aux environnements civil et industriel
- S'adapte à l'intérieur et à l'extérieur.
- La dimension de l'anneaux d'ancrage est dessinée pour faciliter la connexion du mousqueton.
- **Peut être utilisé par deux opérateurs en même temps.**

4. Caractéristiques.

Dimensions: 134x76x63 mm, deux trous de fixation Ø 14mm, trou du point d'ancrage Ø 30 mm.

Matériel: alliage d'aluminium EN AB 46100

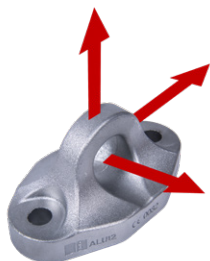
Finition: sablage

Fixation sur béton: 2 tiges filetées en acier inox M12x140mm (avec écrou, rondelle grower et rondelle plate) et résine bi-composante.

Poids: 0,405 kg environ

5. Montage.

Le dispositif peut être fixé sur n'importe quel type de support capable de soutenir 14kN de charge statique dans la direction de application du charge (voir image ci-dessous) (mais la résistance du point d'ancrage è majeure de 30kN dans toute les directions).



L'installation sur les structures en acier est plutôt caractérisée par la suite:

- percer deux trous Ø14 mm dans le support
- placez le point d'ancrage
- insérer les tiges filetées M12
- insérer en haut et en bas les rondelles plates et les écrous sur chaque tige filetée
- serrer les écrous en utilisant un couple de 70Nm


L'INSTALLATEUR DOIT DÉLIVRER À LA FIN DE LA POSE UN CERTIFICAT DE BONNE INSTALLATION, TAMPONNÉ ET SIGNÉ.

En particulier, il peut être fixé sur le béton / bois suivant les opérations décrites ci-dessous:

- percer deux trous Ø14 mm dans le béton / bois à une profondeur de 100 mm;
- nettoyer les trous avec une brosse spéciale, en le faisant tourner, puis souffler avec pompe manuelle pour enlever la poussière résiduelle des parois du trou (répéter plusieurs fois);
- insérer la résine d'ester vinylique bi-composante lentement pour éviter la formation de bulles d'air;
- insérer les tiges filetées M12 avec un mouvement de rotation;
- placez le point d'ancrage et laissez durcir la résine selon les temps indiqués sur le paquet;
- insérer les rondelles et les écrous sur chaque tige filetée;
- serrer les écrous en utilisant un couple de 40Nm.

Panneau d'identification

Après la fixation on installe le panneau d'identification **réf. NLDVCA00**, obligatoire à chaque point d'accès, qui montre les informations comme suit.

PANNEAU DE SIGNALISATION OBLIGATOIRE				
				
<input type="checkbox"/>	Point d'amarage	EN 795:2012 Type A		
<input type="checkbox"/>	Ligne de vie horizontale	EN 795:2012 Type C - CEN/TS 16415:2013		
				
Type _____				
Nombre maximum d'utilisateurs _____				
Tirant d'air _____				
Plomb n° _____				
Date de mise en service _____				
Producteur		Installateur		
				
Inspection				
/20	_/20_	_/20_	_/20_	_/20_
/20	_/20_	_/20_	_/20_	_/20_

Matérielle:

aluminium sérigraphés

Installation:

a chaque accès

Contenu:

type de ligne, numéro de série, numéro maximale d'utilisateurs qui peuvent utiliser la ligne en même temps, tirant d'aire, date d'entrée en service de la ligne de vie et entretien successif, obligation de porter les équipements de protection individuel (EPI) de troisième catégorie, le nom du constructeur, le nom du revendeur, le nom de l'installateur.

6. Utilisation et équipement minimum requis aux opérateurs.

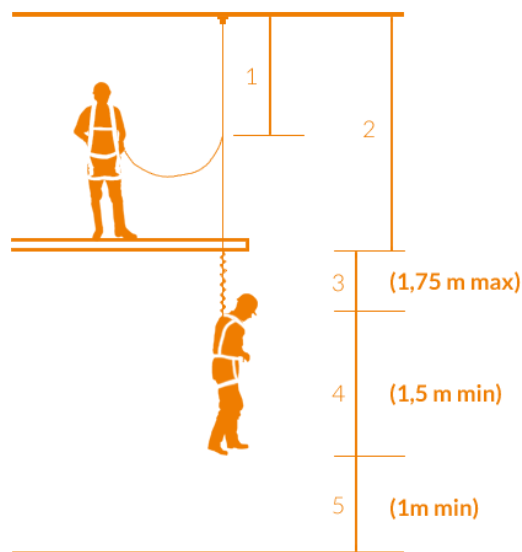
Le dispositif est équipé d'un point d'ancrage où les deux opérateurs peuvent se fixer à travers un connecteur conforme à la norme EN362.

NLDVALU12 peut être utilisé pour effectuer l'atterrissage en couverture, la possible montée et / ou il peut être utilisé pour compléter un système d'ancrage pour éviter l'effet de pendule en cas de chute d'un opérateur.

Lors de l'installation et pendant le fonctionnement, il est toujours nécessaire l'évaluation du tirant d'air. Le tirant d'air doit être inférieure à la hauteur de la chute pour empêcher à l'utilisateur de heurter des obstacles.

Résumant:

- 1** La distance entre le point d'ancrage et le point d'attaque sur le harnais.
- 2** Longueur du câble.
- 3** Longueur de l'absorbeur déployé. **(1,75 m max)**
- 4** Distance entre l'attaque sur le harnais et les pieds. **(1,5 m min)**
- 5** La distance minimale entre les pieds et le sol. **(1m min)**



7. Utilisateur.

Les opérateurs qui utilisent ce type de système devraient être formé, vue la nécessité de l'utilisation des EPI de IIIème catégorie appropriés, qui sont soumis à une formation spécifique comme prévu par le décret législatif 81/2008 – Texte consolidé de la sécurité, de sorte comme la récupération de tout blessé doit être effectuée par personne formée.

8. Équipement de Protection Individuelle (EPI).

L'utilisation de ce dispositif d'ancrage est permis à l'opérateur muni d'un équipement de protection individuelle (EPI) destiné à limiter à 6 kN la force maximale sur l'opérateur en cas de chute. Noter que la manutention de l'EPI est déterminée par le fabricant dans le délai et sous la forme indiquée dans le manuel d'utilisation, après avoir rempli une carte indiquant la date de mise en service, la date des manutentions suivantes, la date d'échéance. Lire attentivement le manuel d'utilisation des EPI. Le choix des EPI qui mieux s'adaptent aux exigences du travail doivent être évalués dans chaque cas et, dans le cas de travaux en hauteur, l'équipement minimum est:



Double longe avec absorbeur d'énergie

8.2

Le longe doit avoir une longueur maximale de 2m (absorbeur compact), y compris les connecteurs, et il doit avoir les spécifications suivantes:

- double longe élastique conforme à la norme EN 354 avec deux connecteurs pour l'attaque à la ligne de vie conformes à la norme EN 362;
- absorbeur d'énergie conforme à la norme EN 355 avec connecteur pour l'attaque à l'harnais conforme à la norme EN 362;



Harnais

8.1

La composition minimale doit être la suivante:

- conforme à la norme EN 361;
- complète de cuissards et sangles réglables;
- attaque dorsale et/ou sternale antichute.

Mieux, si bien intégré:

- cuissards rembourrés;
- attaque dorsale et sternale antichute;
- ceinture ventrale avec attaque de positionnement conforme à la norme EN 358
- attaque centrale conforme à la norme EN 813

Connecteur

8.3

Les connecteurs sont les éléments clé pour la réalisation des connexions entre harnais et longe ou dissipateur et entre les mêmes et la ligne de vie. Il n'est pas possible de s'ancrer à la ligne flexible, sans l'utilisation du connecteur. Les spécificités demandées aux connecteurs sont les suivantes:

- conformes à la norme EN 362
- avec double mouvement volontaire (fermeture à vis, système d'ouverture automatique ou double).



Dispositif antichute à rappel automatique

8.4

Où le travail en hauteur nécessite d'une longueur de longe dépassant les 2m, en combinaison ou à la place du double longe avec absorbeur, on peut utiliser des dispositifs rétractables.

L'opérateur, avant toute opération, doit toujours vérifier que le dispositif est:

- conforme à la norme EN 360;
- équipé à l'intérieur de système rétractable, système auto-bloquant et dissipateur d'énergie;
- câble en acier de la longueur requise
- équipé de connecteurs pour une connexion à la ligne et l'autre pour l'attaque à l'harnais, selon la norme EN 362;
- pour une utilisation sur des pentes inférieure à 30% il est nécessaire intégrer le même avec un câble d'acier avec absorbeur, ou avec un autre dispositif spécifié par le fabricant du dispositif, pour permettre l'utilisation du même également dans une position horizontale.

Le dispositif antichute prévoit la révision annuelle obligatoire dans les centres autorisés par le fabricant, tel que requis par la norme EN 360, car il dispose d'un système d'arrêt spécial qui doit être révisé par une personne compétente.

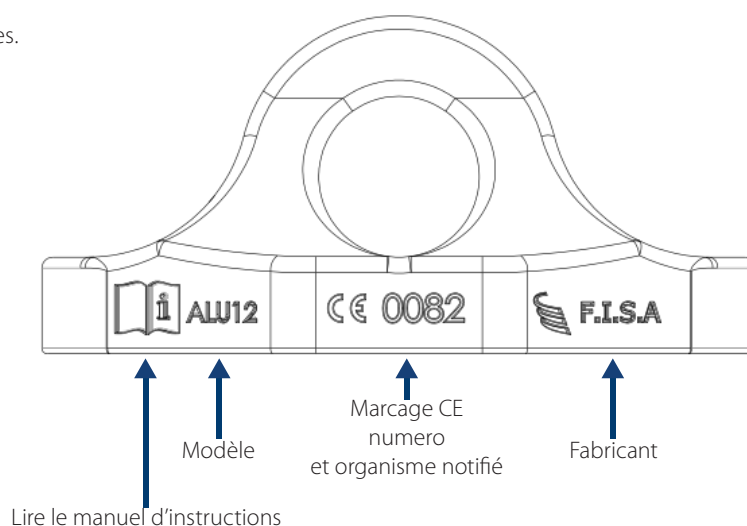


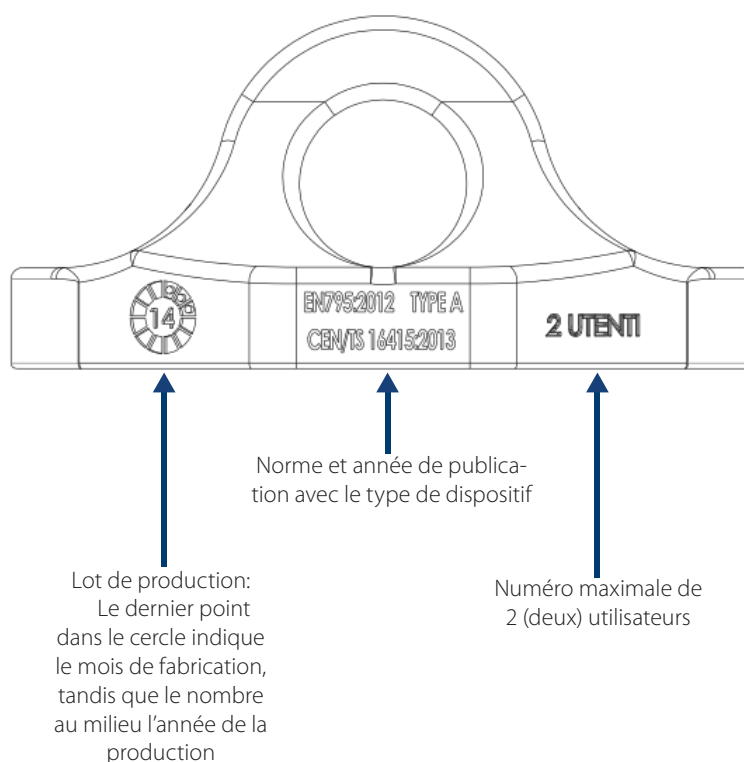
9. Limitations d'utilisation et avertissements généraux.

- Le dispositif ne doit pas être utilisé en dehors de ses limites, ou pour tout autre but que celui pour lequel il est destiné;
- un plan de sauvetage doit être établi pour faire face à toute situation d'urgence qui peuvent survenir au travail;
- Attention à l'utilisation des EPI ou de tout autre dispositif de sécurité; s'il vous plaît lire les instructions d'utilisation de tout autre dispositif de sécurité pour éviter les interférences entre les appareils et se conformer à toutes les informations de vérification préliminaire avant d'utiliser tout appareil;
- Ne pas utiliser l'appareil si:
 - il y a des doutes sur l'utilisation;
 - il a déjà subi une contrainte suite à une chute et il n'a pas été inspecté par une personne compétente attestant l'intégrité et la réutilisation;
- L'élément structurel où vous placez l'appareil doit être adapté aux contraintes mécaniques générées lors d'une chute;
- Lire attentivement les instructions sur la façon de connecter le dispositif;
- Toujours vérifier l'espace libre de chute, de manière à éviter toute collision avec le sol ou tout autre obstacle;
- Le dispositif peut être installé à toute latitude et l'utilisation ne soit pas affectée par la température extérieure; il est conseillé d'éviter l'escalade sur le toit au bas températures: le risque de chute augmente si le plan est fait glissant par la présence de glace;
- l'épreuve CE art. 11A est conduit par:
 APAVE SUDEUROPE SAS (No. 0082)
 CS60193
 13322 MARSEILLE CEDEX 16 - France
- si le produit est vendu en dehors des frontières italiennes, le concessionnaire doit fournir des instructions pour l'utilisation, l'entretien, l'inspection périodique et de réparation dans la

- langue du pays de destination;
- le dispositif d'ancrage doit être utilisé seulement pour protéger contre le risque de chute et pas comme un moyen de levage des matériaux et des choses;
- il est essentiel que l'utilisateur est en bonne forme physique pour être en mesure d'utiliser le dispositif d'ancrage.
- pour la sécurité il est nécessaire que le dispositif d'ancrage est toujours positionné de façon à minimiser le risque de chute et de la distance de chute.
- éviter les collisions et les impacts de l'appareil contre tout élément rigide pendant le transport;
- lorsque l'opérateur arrive au point d'accès, il doit vérifier la date de la dernière inspection sur le panneau d'identification (réf. NLDVCA00) et dans le «formulaire d'inscription pour les opérations d'inspection / maintenance»; si la date de l'inspection est supérieur à 12 mois, le dispositif ne peut pas être utilisé jusqu'au moment où il est vérifié par une personne compétente.
- un harnais de sécurité complet est le seul dispositif acceptable qui peut être utilisé avec ce système d'arrêt de chute; l'opérateur doit toujours vérifier la lisibilité des marquages du produit avant utilisation.
- modifications ou des ajoutes à l'équipement ne sont pas autorisées sans le consentement écrit du fabricant, et les réparations doivent être effectuées selon les procédures du fabricant.
- ci-dessous des informations sur le significat des marques et / ou des symboles sur l'équipement.

Positions des marquages.





10. Entretien.

Sur le dispositif NLDVALU12, les suivantes vérifications doivent être conduites **au moins** une fois par an:

- inspection visuelle et mécanique du dispositif: contrôle d'intégrité (absence de déformation permanente, corrosion) et le couple de serrage avec une clé dynamométrique;
- control de l'intégrité du scéau inviolable
- le contrôle de la lisibilité des marquages sur le produit

La présence d'articles défectueux rend l'appareil temporairement inutilisable; seulement après la réparation effectuée par personnel formé et compétent le dispositif peut être remis en service.

Le dispositif ne nécessite pas d'opérations de nettoyage; le nettoyage est nécessaire uniquement si le dispositif est mouillé ou affecté par agents extérieurs agressifs.

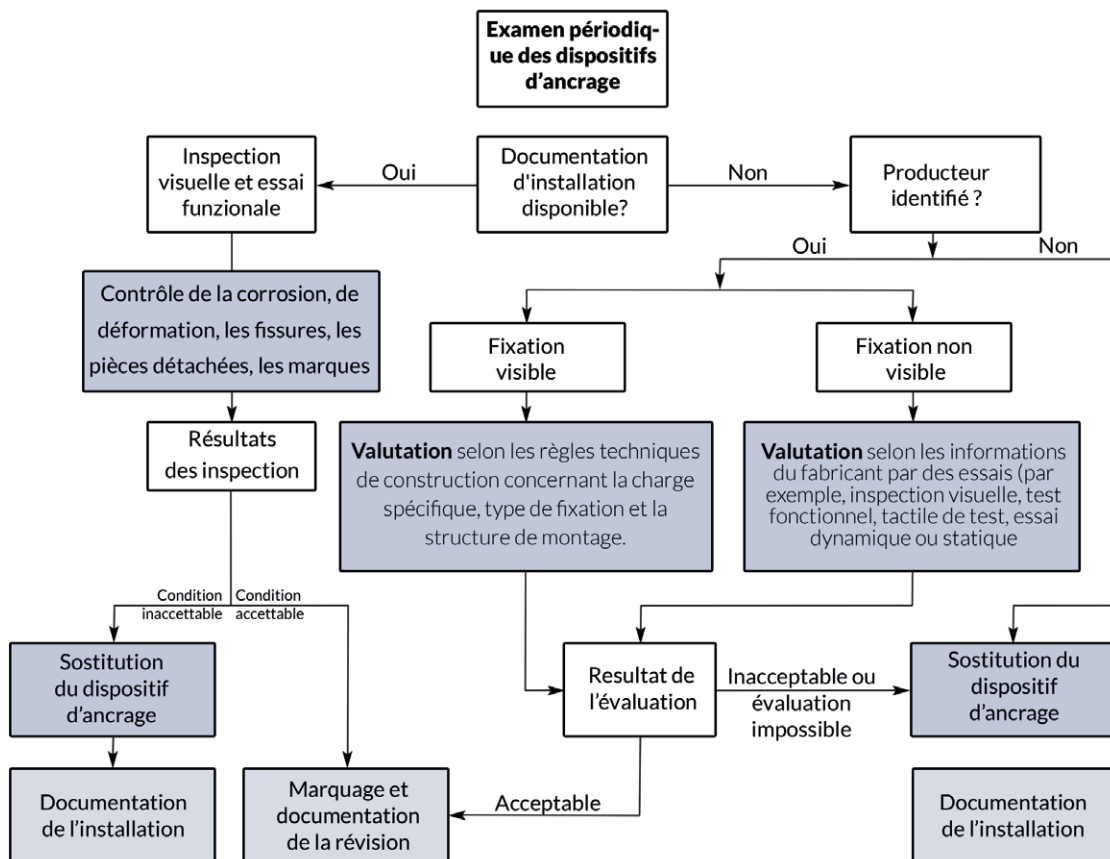
Après une chute ou entrée en service accidentelle du dispositif il est nécessaire l'intervention de manutention de EPI; l'intervention doit être effectuée par une personne familière avec les recommandations et les instructions émises par le fabricant, applicable aux composants du système. L'opérateur doit être en mesure d'identifier et d'évaluer l'étendue des dommages et de prendre des mesures correctives.

La durée maximale du dispositif est fixé à 20 ans, depuis la mise en service du système.

Entretien / inspection annuelle, manutention extraordinaire et l'utilisation du dispositif doivent être obligatoirement recensés sur le formulaire d'inscription ci-dessous, afin d'assurer aux futurs utilisateurs l'assurance que le système a été utilisé avec succès et il a été révisé périodiquement.

Ci-dessous un guide pour l'examen / inspection périodique:

figure A.2 **Exemple de procédure d'examen périodique**



12. Garantie.

Durée 12.1

Une garantie de 10 ans est donnée à partir de la date de la note de livraison, sur toutes les pièces en acier inoxydable.

Exclusion 12.2

La garantie sera accordée seulement si: Le matériel fourni a été entièrement payé;

- le matériel a été installé et utilisé conformément aux instructions d'installation et les instructions techniques de FISA

La garantie ne sera pas accordée dans le cas où:

- nos produits sont fabriqués en acier galvanisé;
- nos produits de sécurité comprennent des pièces ou accessoires provenant de l'extérieur: dans ce cas, la garantie fournie sera celle du fournisseur de ces pièces.

La garantie est exclue quand le défaut est causé:

- d'une intervention ou d'une modification apportée au système d'origine sans l'autorisation écrite du fabricant / distributeur;
- par utilisation anormale et non conforme à la destination de l'équipement;
- par une mauvaise installation non conforme aux dessins ou aux règles de l'art;
- par le non-respect par le client des conditions particulières (pollution, la température, le nombre d'utilisateurs, etc.) pour l'utilisation de l'équipement;
- la rupture du support accueillant le dispositif d'ancrage;
- de l'ajout à nos systèmes de pièces produites par l'acheteur ou d'autres sources que la FISA. Toutes nos filières doivent provenir de FISA ou fabriqués avec notre consentement, sur la base de nos projets;
- par un cas de force majeure ou de tout événement indépendant de la volonté du vendeur que les guerres, la foudre, etc ..

Limitations 12.3

Dans tous les cas, notre garantie est limitée au remplacement ou à la réparation d'articles ou de matériel officiellement reconnu défectueux par notre service technique. Si la réparation est

confiée à un tiers, il peut avoir lieu qu'après l'acceptation par le devis de réparation de FISA.

Tous les retours de l'équipement doivent avoir lieu avec le consentement de la FISA.

La garantie couvre uniquement des articles fabriqués et ne couvre donc pas les frais de déménagement et de réinstallation de l'équipement dans le groupe dans lequel il est intégré.

La réparation, le remplacement ou la modification des pièces ou de l'équipement au cours de la période de garantie peut déterminer l'étendue de la garantie.

Responsabilité 12.4

FISA sera responsable, dans les conditions de droit commun, en ce qui concerne les dommages causés par son équipement ou de son personnel.

Réparations des dommages causés par le vendeur sont expressément limitées à un montant qui ne dépasse pas la valeur de l'équipement en cause, l'objet de l'ordre.

De convention expresse, le vendeur et le client renoncent mutuellement à exiger la réparation de tous les actifs indirects et intangibles de toute nature, tels que les pertes d'exploitation, la perte de revenus, les frais de retard, rappel, l'enlèvement et réinstallation de l'équipement, la perte de contrats futures, etc.

13. Références.

Manuel 13.1

Manuel de montage.

Normes 13.2

Norme techniques 13.2.1

EN 353-1:2002

EPI contre les chutes de hauteur - antichute de type guidée y compris une ligne d'ancrage rigide

EN 353-2:2002

EPI contre les chutes de hauteur - antichute de type guidée y compris une ligne d'ancrage flexible (transposition de la norme européenne EN 353-2: 2002)

EN 354:2010

EPI contre les chutes de hauteur – Longes

EN 355:2002

EPI contre les chutes de hauteur – Absorbeurs d'énergie

EN 360:2002

EPI contre les chutes de hauteur – Dispositif antichute de type retractile

EN 361:2002

EPI contre les chutes de hauteur – Harnais

EN 362:2004

EPI contre les chutes de hauteur – Connecteurs

EN 363:2008

EPI contre les chutes de hauteur – systèmes individuels de protection contre les chutes

EN 364:1992

EPI contre les chutes de hauteur – Méthodes d'essai

EN 365:2004

EPI contre les chutes de hauteur – Exigences générales pour les instructions d'utilisation, le marquage, l'examen périodique, la réparation, le marquage et l'emballage

EN 795:2012

Équipements individuels de protection contre les chutes – Dispositifs d'ancrage

CEN/TS16415:2013

Dispositifs individuels de protection contre les chutes - Dispositifs d'ancrage - Recommandations pour des dispositifs d'ancrage pour une utilisation par plusieurs personnes simultanément

